

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cérémonie d'hommage au gendarme Maximilien MAES le jeudi 26 janvier Restrictions de stationnement et de circulation

Une cérémonie d'hommage au gendarme Maximilien MAES, mort en service le 20 janvier dernier, se tiendra place du Champ de Mars à Privas ce jeudi 26 janvier à 10h.
La cérémonie nécessite des restrictions de stationnement et de circulation.

- **Stationnement**

Dès à présent :

- Fermeture du parking du Champ de Mars
- Fermeture du parking du Jeu de Ballon
- Interdiction de stationnement sur l'avenue Paul Riou

Stationnement de nouveau autorisé dès le jeudi 26 janvier à 17h30.

- **Circulation**

À partir de 9h le 26 janvier :

- Fermeture de l'avenue du Petit Tournon à partir du parking du Champ de Mars. **Une déviation sera en place par le chemin du Mezayon et l'avenue de Charalon.**
- Fermeture de l'avenue Paul Riou au niveau du boulevard des Mobiles et jusqu'à l'avenue du Petit Tournon. **Déviation par Cours du Palais.**

Retour à la normale de la circulation vers 11h30 le jeudi 26 janvier.

Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État et de la
communication interministérielle

Tél : 04 75 66 50 07/14/16
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr
www.ardeche.gouv.fr



@Prefet07

Rue Pierre Filliat – BP 721
07007 Privas CEDEX